



No de résolution  
ou annotation

**CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC DU HAUT ST-FRANÇOIS  
MUNICIPALITÉ DE BURY**

**SÉANCE EXTRAORDINAIRE** du Conseil municipal de Bury, tenue le **lundi 20 janvier 2020, à 15 h00** au bureau municipal, situé au 569, rue Main à Bury, à laquelle sont présents les conseillers Jean Bergeron, Marilyn Matheson, Sabrina Patry-McComb, Alain Villemure, Delmar Fisher et Corey Strapps tous membres dudit Conseil ayant dûment été convoqué et formant quorum sous la présidence du maire M. Walter Dougherty selon les dispositions du Code municipal.

La directrice générale et secrétaire-trésorière, madame Karen Blouin est présente.

**Ordre du jour**

- 1. Ouverture de la séance extraordinaire**
- 2. Autorisation de signature d'une lettre d'entente**
- 3. Autorisation de travaux - embâcle sur le ruisseau Bury**
- 4. Contrat de balayage de rues - MTQ**
- 5. Autorisation pour aller en appel d'offres pour le projet d'agrandissement du garage municipal**
- 6. Période de questions**
- 7. Levée de l'assemblée**

**1. Ouverture de la séance extraordinaire**

Vérification du quorum, mot de bienvenue, il est 15 h 50.

**2. Autorisation de signature d'une lettre d'entente**

ATTENDU QUE le conseil et Mme Karen Blouin ont convenu d'une date pour la fin du contrat de travail;

PAR CONSÉQUENT,  
IL EST PROPOSÉ PAR le conseillère Sabrina Patry-McComb,  
APPUYÉ PAR le conseiller Jean Bergeron,

ET RÉSOLU que le conseil autorise le maire, M. Walter Dougherty à signer pour et au nom de la municipalité de Bury, la lettre d'entente entre la municipalité et Mme Karen Blouin.

**ADOPTÉ UNANIMEMENT**

**3. Autorisation de travaux - embâcle sur le ruisseau Bury**

CONSIDÉRANT la formation de l'embâcle dans le ruisseau Bury et l'étendue de celui-ci;

CONSIDÉRANT la recommandation de la firme Hydro Météo à la suite de l'expertise réalisée le 17 janvier dernier;

CONSIDÉRANT les offres reçues par trois entrepreneurs pour l'enlèvement de l'embâcle du ruisseau Bury entre le chemin Turcotte et le chemin Bibeau;

PAR CONSÉQUENT,  
IL EST PROPOSÉ PAR le conseillère Alain Villemure,  
APPUYÉ PAR la conseillère Sabrina Patry-McComb,

2020-01-12

2020-01-13



No de résolution  
ou annotation

ET RÉSOLU que le conseil autorise les travaux de retrait de l'embâcle sur ruisseau Bury entre le pont Turcotte et le chemin Bibeau et mandate l'entrepreneur Excavation Stéphane Nadeau inc. pour effectuer lesdits travaux selon les recommandations de la firme Hydro Météo.

**ADOPTÉ UNANIMEMENT**

**4. Contrat de balayage de rues - MTQ**

ATTENDU QUE le contrat de balayage de rues numéro 9007-17-PZ01 avec le ministère des Transports est expiré en 2019;

CONSIDÉRANT la proposition du Ministère datée du 9 janvier 2020 pour un nouveau contrat d'une durée de 5 ans;

PAR CONSÉQUENT,  
IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Corey Strapps,  
APPUYÉ PAR la conseillère Marilyn Matheson,

ET RÉSOLU De ne pas renouveler le contrat de balayage de rues avec le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports.

D'informer le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports et le centre de service de Cookshire de la décision du Conseil.

**ADOPTÉ UNANIMEMENT**

**5. Autorisation pour aller en appel d'offres pour le projet d'agrandissement du garage municipal**

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Corey Strapps,  
APPUYÉ PAR le conseiller Delmar Fisher,

ET RÉSOLU D'autoriser la secrétaire-trésorière adjointe, madame Louise Brière, à lancer l'appel d'offres pour le projet d'agrandissement du garage municipal.

**ADOPTÉ UNANIMEMENT**

**6. Période de questions**  
Sans objet

**7. Levée de l'assemblée**

La conseillère Marilyn Matheson propose la levée de l'assemblée, il est 16 h 05.

Signé ce 21 janvier 2020

Karen Blouin, Directrice Générale et Secrétaire-trésorière

Walter Dougherty, Maire

2020-01-14

2020-01-15

2020-01-16